

Le Canada doit cesser les abus envers les travailleuses et travailleurs migrants !

Les personnes venant au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs temporaires étrangers (PTET) effectuent un travail essentiel - elles contribuent à faire fonctionner les systèmes d'alimentation, de soins, de construction et d'hospitalité du Canada (pour n'en citer que quelques-uns). Au lieu d'être traitées de la même manière que les Canadien-ne-s et les Québécois-e-s qui effectuent ce travail, ces travailleuses et travailleurs sont liés à un seul employeur qui contrôle leur statut d'immigration, leurs conditions de travail et parfois leur logement et leur transport. Cette situation les expose à un risque accru d'exploitation au travail et à d'autres violations des droits, et les empêche de changer d'employeur lorsqu'elles sont victimes d'abus.

Les travailleuses et travailleurs migrants, qui sont majoritairement racisés, sont profondément déshumanisés par le PTET. Séparé-e-s de leur famille pendant de longues périodes, elles et ils sont astreints au travail et peuvent être renvoyés selon le bon vouloir de leur employeur. De nombreux travailleuses et travailleurs risquent d'être licenciés et rapidement expulsés s'ils et elles tombent malades, se blessent ou développent des maladies professionnelles, ou s'expriment et tentent de faire valoir leurs droits. Le régime des permis de travail fermés du PTET ouvre grand la porte aux abus et à l'exploitation.

En réponse à des années de critiques, le gouvernement a annoncé des restrictions sur le traitement de certaines demandes dans le cadre du PTET afin de réduire le nombre total de travailleuses et travailleurs migrants, et a proposé d'introduire des permis sectoriels pour certains œuvrant dans le système alimentaire. Selon le gouvernement, ceci permettrait à ces personnes de changer d'employeur au sein d'un même secteur. Toutefois, il ne s'agit pas là de solutions. Tout le monde devrait avoir la liberté de changer d'emploi et d'employeur.

Rejoignez-nous pour demander au Canada d'abolir les permis de travail fermés et d'accorder des permis de travail ouverts à tous les participant-e-s au PTET.



	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 31 OCTOBRE 2025 À : Véronique Martineau, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____